

1987
2
DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

La formation des
dépositaires
bénévoles dans
les BCP de la
région Rhone-Alpes

A.F. BUFLIER

ANNEE : 1987

23^{ème} PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

A.F. Bufflier

LA FORMATION
DES DEPOSITAIRES BENEVOLES
DANS LES BIBLIOTHEQUES CENTRALES DE PRET
DE LA REGION RHONE-ALPES

*The training
of voluntary librarians
in the Central Lending Libraries
of the Rhône-Alpes area*



Les Bibliothèques Centrales de Prêt de la région Rhône-Alpes ont entrepris entre 1983 et 1986 de dispenser une formation élémentaire à leurs dépositaires bénévoles, sous la forme d'abord de journées ponctuelles puis de stages plus structurés. En 1987, il est déjà l'heure d'une première confrontation entre les différentes formules : on peut faire la synthèse de l'expérience, en prenant en compte les particularités de chacune mais aussi les premiers efforts de coopération pour une meilleure efficacité.

Between 1983 and 1986, The Central Lending Libraries of the Rhône-Alpes area organized a basic training for their voluntary librarians, first in the form of day-sessions, and later, of more in-depth training periods. In 1987 we have now reached a stage when an evaluation of this experiment seems desirable : it will be made with careful attention to the various techniques but also to the first efforts at cooperation leading to greater efficiency.

1987

2

INTRODUCTION

Dépositaires bénévoles et Formation : une combinaison de descripteurs qui trouve encore peu d'écho. Le silence de la presse professionnelle, les réticences rencontrées ici ou là montrent le peu de cas que l'on fait souvent de celles qui sont pourtant la chair des Bibliothèques Centrales de Prêt.

Pourtant les derniers textes ministériels semblaient mettre en évidence, parallèlement à l'évolution générale des BCP, une volonté de changement : Pour la première fois apparaissait l'idée d'une politique de formation des bénévoles. Certaines BCP n'avaient d'ailleurs pas attendu les directives administratives pour s'en préoccuper.

Il semblait donc intéressant, dans ce contexte, d'essayer de cerner une expérience précise, afin d'évaluer la portée de cette évolution et d'inciter à des recherches plus approfondies sur ce sujet.

Le choix d'un espace régional présentait deux avantages : Il permettait, à travers une pluralité de formules, de dégager les différences et même les divergences qui séparent des départements voisins, mais aussi de discerner des signes éventuels de consensus, ou mieux, de coopération.

Pour des raisons pratiques, c'est la région Rhône-Alpes qui a été choisie : une région vaste, sans unité réelle, plutôt déséquilibrée, huit BCP¹ créées entre 1945 et 1982 qui fonctionnent dans des conditions très différentes.

On verra pourtant s'ébaucher, entre des partenaires qu'a priori rien ne rapprochait, une volonté de concertation.

Le plan choisi pour présenter les résultats de cette recherche se veut en quelque sorte le reflet de la démarche suivie par les BCP, depuis la prise de conscience d'un besoin par les différents partenaires jusqu'à la réflexion commune sur l'avenir de la formation.

On abordera donc successivement les origines de la formation, la mise en place des "journées", puis celle des stages et enfin les premiers essais de bilan régional, pour poser en conclusion la question de l'avenir : celui de la formation certes, mais aussi celui, qui lui est indissolublement lié, des Bibliothèques Centrales de Prêt elles-mêmes.

I La formation : Pourquoi ? Pour qui ?

La politique de formation, telle qu'elle existe actuellement en Rhône-Alpes, a débuté entre 1983 et 1986 selon les BCP. Ceci correspondait à l'évolution générale des BCP et à la création des dernières en 1982 (dont celles de Savoie, de Haute-Savoie et d'Ardèche), mais aussi aux désirs exprimés par les bénévoles elles-mêmes.

A/ L'évolution récente des BCP

L'idée de dispenser une "formation élémentaire" aux responsables de dépôt apparaît déjà dans la circulaire de 1978 puis est reprise dans celle de 1985. D'autre part, cette nécessité se dégage indirectement des nouvelles orientations définies par ces textes, concernant les structures, les missions et le mode de fonctionnement des BCP.

Ainsi, face à la décentralisation, il apparaît vital de démontrer que l'on est solidement implanté sur le terrain et que l'on joue un rôle culturel irremplaçable : la présence dans les relais d'un personnel compétent est l'un des éléments de la promotion des BCP vis à vis des élus locaux.

Pour satisfaire un plus large public, le mode de desserte évolue et, de plus en plus, les relais-bibliothèques remplacent les bibliobus de prêt direct. Rhône-Alpes connaît ainsi une croissance à la fois quantitative et qualitative : le nombre de dépôts se multiplie et les derniers placards à livres disparaissent peu à peu au profit de relais pourvus de locaux décents et plus largement ouverts au public, destinés à devenir dans un avenir plus ou moins proche de véritables bibliothèques municipales.

En effet, la politique d'implantation change. Pour faire de la lecture rurale un vrai service public, les BCP essaient de se détourner de leurs partenaires traditionnels pour négocier uniquement avec les communes, seules garantes de la pérennité de la bibliothèque, de la continuité du service et de son accessibilité à tous.

Mais il n'est pas de bibliothèque "municipale" sans responsable formé, et le soin d'assurer cette formation appartient aux BCP, avec

ou sans l'aide des communes. A partir de là un espoir s'ébauche, celui de la création de postes municipaux, ce qu'hélas les petites communes sont encore loin de vouloir ou de pouvoir s'offrir.

Tout ceci met donc en évidence le besoin d'une formation élémentaire. Si le contrôle d'un simple placard de livres ne nécessitait aucune compétence particulière, celles-ci deviennent indispensables lorsque les fonds se développent et que le public augmente. Etre bibliothécaire ne s'improvise pas, et malgré toute leur bonne volonté, nombreux sont les bénévoles qui éprouvent des difficultés dans leur travail.

D'ailleurs il ne s'agit pas simplement de gérer un fonds ni d'en faire des statistiques, mais aussi d'en assurer la promotion et la diffusion : L'accueil des lecteurs, les relations publiques et l'animation peuvent et doivent aussi s'apprendre.

Une notion fondamentale apparaît enfin dans la circulaire de 1985, celle de coopération. On verra qu'elle concerne tout à fait les petites bibliothèques, et même plus, qu'elle ne sera jamais qu'un leurre sans leur participation : qu'il s'agisse de formation en coopération ou à la coopération, les deux termes sont indissociables.

A cette évolution, effective sur le terrain comme dans les textes, répond donc une prise de conscience générale : Les sept BCP décideront plus ou moins rapidement de mettre en place un processus de formation, leur première démarche étant de consulter les intéressées, ces "travailleuses de l'ombre" sans qui elles ne seraient que des squelettes.

B/ Bénévoles et dynamiques

a) Diversité des statuts et des situations

Si l'on considère les dépositaires en fonction de leur engagement vis à vis de la "bibliothèque", deux caractéristiques dominent : L'écrasante majorité de bénévoles et l'absence quasi-totale de qualification, les deux étant le plus souvent (mais pas systématiquement) liées. L'intérêt de la formation apparaît donc immédiatement.

Les bénévoles consacrent un temps très variable à la

bibliothèque, selon sa taille, leur disponibilité et l'intérêt qu'elles y portent. L'investissement peut aller d'une permanence hebdomadaire de deux heures auprès d'un placard à livres à une vingtaine d'heures dans une bibliothèque-relais ou municipale : Même si, dans ce cas, elles sont souvent plusieurs à se partager le travail, il s'agit d'un engagement quasi-professionnel, et les bénévoles comme les responsables de BCP sont alors unanimes à reconnaître la nécessité d'une formation.

b) Le petit monde des bénévoles

A défaut d'étude sérieuse, les bénévoles ont fait l'objet de nombreuses caricatures, de la dame patronnesse vouée à la cause de la lecture jusqu'à l'instituteur bougon barrant l'accès de son placard à livres. Sans être totalement sans fondement, elles reflètent de moins en moins une réalité beaucoup plus floue.

Il y a, pour être brève, deux catégories de bénévoles : Les premiers, qui exercent une simple permanence dans un dépôt, ont souvent une activité professionnelle extérieure (instituteurs ou postiers par exemple) et peuvent être de sexe masculin. C'est rarement le cas des secondes, l'écrasante majorité féminine des responsables de relais ou de petites bibliothèques municipales : femmes d'âge moyen, entre trente et cinquante ans, parfois plus jeunes, elles ont en général des enfants et n'exercent pas ou plus d'activité professionnelle², ce qui leur laisse une relative disponibilité.

Relative cependant : Les contraintes familiales, sans être insurmontables, exigent parfois des trésors d'ingéniosité et de persuasion de la part des organisateurs de stages, et plusieurs coups de téléphone sont souvent nécessaires pour convaincre une femme d'abandonner son mari pendant une journée ! Ces contraintes, qui expliquent la diversité des formules mises au point par les BCP, sont heureusement compensées par l'existence de motivations incontestables.

c) Des bénévoles très engagées

La bibliothèque n'est pas l'unique pôle d'activité de ces femmes, qui contribuent pour la plupart à la vie socio-culturelle de leur commune en participant activement à toutes les associations et

institutions qui peuvent y exister. Elles ont le souci de rendre leur village vivant et attractif et la bibliothèque en est l'un des moyens.

Ceci explique qu'elles fassent preuve d'une véritable conscience professionnelle vis à vis de ce service qu'elles ont souvent contribué à créer. Elles souhaitent améliorer autant que possible le service au lecteur, mais réalisent qu'elles sont quelque peu démunies, sur les deux plans technique et culturel.

Voilà pourquoi elles ont parfois été les premières à demander une formation de base, afin d'acquérir les connaissances permettant de maîtriser des fonds en développement et de mieux connaître et satisfaire les besoins des lecteurs.

La prise de conscience de la nécessité d'une formation s'opère donc en même temps dans l'administration centrale, dans les BCP et chez les dépositaires. L'objectif est certes l'amélioration du service au public, mais même si l'on parle déjà d'animation et de coopération, au départ on se préoccupe surtout d'une formation technique, permettant aux responsables de mieux gérer leur fond et de tenir des statistiques.

Les premières journées de formation feront bientôt apparaître de nouveaux objectifs.

II Les journées : Formation-information à la carte

La circulaire de 1978 insistait déjà sur l'intérêt des rencontres entre dépositaires et sur l'utilité des contacts ainsi établis. C'est souvent là que les "journées-formation" trouvent leur origine. Elles se développent ensuite dans toutes les BCP de Rhône-Alpes et, de simples préalables à une formation plus élaborée, se diversifient et se spécialisent jusqu'à devenir ce qu'elles sont aujourd'hui : le complément indispensable des stages.

A/ Comment (ne pas) devenir bibliothécaire en une journée ?

On peut considérer avec ironie ces journées où l'on survole en quelques heures tout ce qui fait la vie d'une bibliothèque. Mais nul

ne prétend former ainsi des bibliothécaires : il ne s'agit que de l'élément minimal d'une formation elle-même élémentaire, élément qui a cependant son intérêt propre.

a) Les premières rencontres

Tout a commencé par de simples rencontres destinées à mettre en évidence les besoins des dépositaires et à réfléchir en commun à des solutions appropriées. Elles ont été très utiles dans la mesure où elles ont permis aux BCP d'évaluer les motivations des bénévoles pour une éventuelle formation et de les consulter quant à son organisation matérielle : La condition sine qua non du succès des stages était en effet leur accessibilité aux futurs participants.

b) Les journées d'information générale

Les premières journées, qui constituent dans la plupart des cas le degré zéro de la formation, ont un contenu très général. En effet, si certains bénévoles, ayant une pratique ancienne de leur fonction, s'en tirent plutôt bien que mal, tous ont acquis leurs compétences sur le tas et manquent presque toujours des connaissances techniques et culturelles qui sont la base de toutes les formations de bibliothécaire.

Deux domaines essentiels sont donc abordés, toujours de façon très rudimentaire : Les techniques de traitement du document (catalogage, classification), et le monde de l'édition et des diverses littératures, souvent très mal connu.

c) Le rôle de ces journées

Leur but n'est pas de durer en tant que telles : Certes, elles sont pour certains dépositaires, qui ni le temps ni le désir d'aller plus loin, et dont les tâches limitées n'exigent rien de plus, la seule formule pratiquée, et restent parfois maintenues pour cette raison.

Elles sont cependant plutôt conçues comme une introduction sommaire, une incitation à continuer, un moyen de vaincre les dernières réticences. Aujourd'hui, elles ont de plus en plus tendance à céder la place à des journées plus spécialisées, répondant à des besoins précis.

B/ Les journées spécialisées : Approfondissement et découverte

a) Autres journées, autres objectifs

Il ne s'agit plus cette fois-ci d'introduire la formation, mais au contraire de la compléter ou de l'approfondir, par l'approche de thèmes culturels mal connus ou mal aimés des dépositaires, et par des travaux pratiques leur permettant de mieux assimiler les techniques bibliothéconomiques ou d'acquérir quelques notions d'animation.

b) A bas les oeillères, ou vive la culture branchée !

Si les bénévoles acceptent volontiers, malgré ses difficultés, la formation techniques, elles font souvent preuve de véritables blocages culturels.

Certains genres littéraires, tels la science-fiction, le roman policier ou la bande-dessinée, ainsi que les médias audio-visuels, n'ont toujours pas droit de cité dans certains dépôts ; quant aux responsables qui les tolèrent, elles les connaissent assez mal et ne savent ni les traiter ni en faire la promotion auprès du public. D'autre part, elles vivent souvent dans un monde clos et ne situent pas du tout leur bibliothèque par rapport à l'univers de la production éditoriale.

Voilà pourquoi de nombreuses journées sont consacrées aux littératures "différentes" et aux divers types d'édition. Certains ne viennent que contraints et forcés, ou presque, mais une fois le pas franchi, si l'intervention est de qualité, le succès est en général au rendez-vous et se traduit vite par des résultats concrets : Les lecteurs ruraux voient leur bibliothèque s'ouvrir à des genres autrefois interdits.

c) Les indispensables travaux pratiques

Cependant, les tâches des dépositaires sont surtout d'ordre pratique et la formation doit être conçue en conséquence. Des journées consacrées exclusivement à des exercices de catalogage, d'indexation ou de petite réparation de livres permettent aux

participants de mieux maîtriser des techniques qui leur sont totalement nouvelles.

Certaines BCP, sans négliger la bibliothéconomie, privilégient les techniques d'animation, par exemple la BCP de Haute-Savoie qui organise de nombreuses sessions d'une ou deux journées autour d'un objectif très précis : apprendre à faire une affiche, à monter une exposition, démonstration de théâtre japonais, initiation au conte ...

Car le rôle des dépositaires n'est pas seulement de gérer la bibliothèque mais de la mettre en valeur, de lui conférer une fonction d'animation dans des communes où elle est parfois le seul organisme culturel, et cela ne s'improvise pas après des années de travail traditionnel. Il suffit d'ailleurs souvent d'une de ces journées pour faire découvrir des moyens ignorés et transformer la vie d'un relais et même d'un village.

C/ A la recherche de la formule magique

Comment trouver un lieu, des horaires et des conditions d'accès qui satisfassent toutes les participantes éventuelles et ne leur donnent pas le sentiment culpabilisant d'abandonner mari et enfants à leur triste sort ? C'est une opération de haute voltige pour les organisateurs qui, même au dernier moment, doivent souvent empoigner leur téléphone pour persuader une dernière dépositaire réticente que sa présence est absolument indispensable !

La première règle d'or, respectée dans la mesure du possible, est celle de la décentralisation : Les mêmes rencontres ont souvent lieu dans différents points du département, afin de permettre aux bénévoles des villages les plus inaccessibles d'y participer.

Reste ensuite la question de l'horaire, qui ne trouvera sans doute jamais de solution unique et définitive. Quelle que soit la solution choisie, il y a toujours des irréductibles qui justifient leur absence par ce prétexte. Alors, à chacun d'essayer de rallier la majorité, tout en sachant bien que le problème de l'heure est très lié à celui des motivations...

Enfin, l'avantage certain de ces journées est que, nécessitant peu d'investissements, elles sont gratuites pour les participantes. La BCP fournit le matériel et l'encadrement, et les locaux sont ceux

des petites BM locales, assurant ainsi leur promotion. Les rares exceptions à ce principe sont dues à la présence d'intervenants extérieurs, parfois indispensables : libraires, graphistes, animateurs, etc... Certains viennent bénévolement, mais dans le cas contraire, la BCP demande une certaine somme aux participants, ce qui apparemment n'est pas un obstacle insurmontable.

On note aussi le rôle de certains partenaires privilégiés, comme l'association LAC³ en Haute-Savoie, qui effectue avec des moyens très réduits un travail énorme en matière de formation et d'animation.

Le bilan de ces journées est incontestablement positif. Les nombreux participants en retirent des bénéfices certains, dont le moindre n'est pas celui des relations établies avec leurs collègues et avec la BCP : Les dépositaires se sentent moins isolées et réalisent l'aide et les conseils que peuvent leur apporter ces nouveaux partenaires.

Ainsi s'ébauche déjà l'idée d'une coopération possible, qui sera encore confortée par les stages.

III De l'ABF à OLIVRE : La diversité des stages

Entre 1983 et 1986, les sept BCP ont institué des stages de formation pour pallier au vide existant : La seule possibilité offerte auparavant était celle de l'enseignement ABF, dispensé à Lyon sous forme de cours du soir, qui était donc inaccessible à la quasi-totalité des dépositaires et dont le contenu ne satisfaisait pas entièrement les responsables des BCP.

Chacun a alors tenté de mettre en oeuvre une solution plus adaptée, susceptible d'être modifiée avec l'expérience. Le terme unique de "stage" recouvre actuellement au moins quatre définitions différentes. Les uns restent encore plus ou moins fidèles à l'ABF, d'autres ont concocté une formule "maison" ou ont confié à d'autres partenaires le soin de le faire pour eux.

A/ La formation de type ABF et ses dérivés

Cette première catégorie est représentée par quatre

départements, ce qui permet de remarquer au passage que la jeunesse d'une BCP n'est pas une condition nécessaire à l'innovation en matière de formation. Il s'agit en effet du Rhône, de l'Ain, de la Loire et de l'Ardèche, dont les BCP respectives ont été créées en 1945, 1969, 1973 et 1982, la plus ancienne étant ici la moins traditionnelle.

a) L'Ain, l'Ardèche et la Loire : Fidélité au classicisme ?

Le cycle de formation ABF existe depuis 1983 en Ardèche et depuis octobre 1986 dans l'Ain et la Loire. Il faut rappeler que cela constitue déjà un progrès par rapport aux cours du soir lyonnais. La création de ces nouveaux centres est donc un point à mettre à l'actif de ces BCP ; ceci dit, la formation a été décentralisée "clé en main" sans subir de modifications notables.

La forme est pratiquement identique dans les trois BCP : il s'agit de cours, répartis en journées ou demi-journées hebdomadaires ou bimensuelles, qui recouvrent une période variable : de deux mois et demi pour l'Ardèche à sept pour la Loire, pour un total de 80 heures. Cette formation est centralisée au niveau départemental : la plupart des cours ont lieu à la BCP, ou à la BM du chef-lieu.

Quant au programme⁴, même si l'ordre ou les intitulés sont parfois modifiés, il reste pour l'essentiel celui du "Manuel de l'ABF", que certains utilisent d'ailleurs tout en déplorant l'absence de mise à jour récente. Formation de base conçue pour les responsables de petites bibliothèques, elle peut se résumer en quatre grands thèmes : histoire et administration des bibliothèques, la chaîne documentaire, le livre et les autres types de documents, les fonctions de la bibliothèque. Les cours consacrés au traitement du document sont suivis de travaux pratiques.

Il s'agit donc d'un enseignement assez traditionnel, qui fait la part belle aux disciplines classiques, même si apparaissent des thèmes nouveaux, comme les médias sonores ou l'animation. De plus, certains cours semblent quelque peu inadaptés aux besoins d'une responsable de relais rural, par exemple celui sur "les autres bibliothèques publiques" où les relais des BCP sont les seuls absents !

On réalise donc immédiatement l'intérêt des journées de

formation spécialisées, qui apportent un complément indispensable à un stage de base plutôt théorique et traditionnel.

Les intervenants non-plus ne nous éloignent pas beaucoup du monde des bibliothèques : Personnel de la BCP ou enseignants ABF venus d'autres établissements, tous appartiennent à la profession, ce qui ne sera pas le cas dans les autres départements.

b) Le Rhône : Un petit vent de changement

Les responsables de la BCP, insatisfaits des cours ABF existants, ont entrepris en 1985, après enquête auprès des bénévoles, de mettre en oeuvre à leur intention une formule renouvelée, allégée et partiellement décentralisée.

Le programme se répartit entre quatre journées de cours théoriques à l'ENSB, à un mois d'intervalle chaque fois, et quatre journées de travaux pratiques décentralisées dans quatre secteurs géographiques différents.

Le contenu diffère aussi dans une certaine mesure de celui de l'ABF : Si la part des disciplines bibliothéconomiques reste importante, certains enseignements plus théoriques ont été réduits ou abandonnés pour en introduire ou en développer d'autres, révélant une volonté d'ouverture culturelle : L'édition pour adultes ou pour enfants, l'animation, les nouveaux médias.

Cette tendance devait s'accroître en 1986-87 avec l'arrivée d'intervenants extérieurs : Libraires mais surtout élus locaux, ces derniers sollicités pour un "cours" sur l'administration et la politique d'une petite commune, destiné à apprendre aux stagiaires à mieux assurer la défense et la promotion de leur bibliothèque.

Même si elle montre un effort manifeste de rénovation, cette formule reste encore classique par rapport aux stages organisés dans la Drôme, l'Isère et la Haute-Savoie.

B/ Les formules originales

"Médiateur du livre dans la commune" ou "Olivre" : deux stages légèrement différents, mais dont la forme très proche révèle une orientation semblable en matière de formation.

a) L'organisation matérielle

Ces deux stages se distinguent d'abord des autres par le fait qu'ils se déroulent sur plusieurs jours d'affilée ; Ceci dit, certaines divergences les séparent.

La BCP de la Drôme a créé le stage "médiateur du livre" en 1985, après consultation des intéressées. Le total de 80 heures est réparti sur deux semaines non-consécutives, mais très denses : cinq journées de huit heures chacune. Pour l'instant, le stage se déroule uniquement à Valence, mais des formules réduites ont été mises en place dans d'autres communes.

L'origine d'Olivre est un peu différente : La BCP de l'Isère, puis celle de la Haute-Savoie ont chargé un organisme de formation professionnelle, le CEFREP[®] de Crolles, de le mettre au point : Le stage est donc préparé par cet organisme en collaboration avec la BCP, qui en assure l'encadrement ainsi que certaines interventions, assistée par un coordonnateur du CEFREP. Olive est un stage long : 130 heures, en quatre semaines réparties sur l'année, qui sont autant de modules différents : Administration, bibliothéconomie, l'édition pour enfants, Livres et lecteurs. . Le tout a lieu à Crolles pour l'Isère et à Annecy pour la Haute-Savoie.

Mais 130 heures, c'est long pour les stagiaires et c'est lourd à gérer : C'est pourquoi les deux BCP envisageaient pour 1987 une réduction à deux semaines, tout en essayant de sauvegarder l'originalité de ces stages.

b) deux principes de base : convivialité et découverte

Les responsables de la formation insistent sur l'importance d'une atmosphère détendue : Il ne faut surtout pas culpabiliser les stagiaires, qui ont souvent quitté depuis longtemps les bancs de l'école, par une ambiance scolaire. Dans la Drôme, des photocopies leur sont distribuées afin de leur éviter de prendre des notes. D'ailleurs il n'est pas question de cours magistraux : L'essentiel est de répondre aux questions et besoins des participantes et tant pis si le programme n'est pas strictement respecté.

Cette liberté d'expression permet que se créent des relations durables entre les différents partenaires : C'est aussi dans ce but,

primordial pour l'avenir, que les stages fonctionnent par sessions d'une semaine pendant lesquelles les gens ne se quittent quasiment pas.

L'autre objectif essentiel est de renverser les barrières culturelles, en donnant une large place à tout ce qui n'est pas strictement bibliothéconomique, et là Olivre bat tous les records en consacrant deux semaines sur quatre à l'édition enfantine et aux littératures non-classiques. En intégrant ces thèmes dans les stages et non seulement dans des journées, on oblige tous les participants à y assister. Ces interventions, si elles ne convertissent pas toujours les réfractaires, les convainquent du principe de la neutralité du bibliothécaire et leur permettent de se situer par rapport au monde de l'édition et de la librairie.

De même les intervenants viennent souvent de l'extérieur : Libraires, écrivains, animateurs culturels, enseignants ou élus locaux apportent leur contribution, très appréciée en général.

Pourtant, plus ou moins scolaires, fidèles ou non à l'ABF, la plupart des stages se terminent de la même façon : Par un examen, qui est comme par hasard celui de... l'ABF !

C/ Le couperet et les lauriers

Seul Olivre ne conduit pas automatiquement les stagiaires à un examen : une simple attestation leur est délivrée par le CEFREP.

À l'issue des autres stages en revanche, les volontaires peuvent se présenter à l'examen organisé par l'ABF et elles sont en général nombreuses à le faire. Il s'agit du diplôme conçu par l'ABF pour les responsables de petites bibliothèques, qui correspond donc au programme du stage traditionnel. Des séances de révisions sont proposées aux candidates avant le jour J, afin de vérifier une dernière fois les notions acquises et surtout d'apaiser les dernières inquiétudes des "bachoteuses".

La majorité des stages accueille une vingtaine de personnes, à l'exception du Rhône qui a reçu 34 stagiaires en 1985-86 et 68 en 1986-87, mais toutes ne se présentent pas à l'examen : Ainsi, dans le Rhône toujours, en 1986, 24 stagiaires sur 34 ont passé l'examen et 23 ont obtenu le diplôme, ce qui est un score supérieur à la moyenne

nationale. Les résultats sont d'ailleurs généralement satisfaisants dans la région, le lauréat étant l'Ardèche qui a obtenu 100% de réussite en 1986.

Tout est donc possible en matière de stages de formation ; mais avant tout jugement comparatif, il faut rappeler que toutes ces formules sont très jeunes et n'ont aucun caractère définitif, et que d'autre part, les conditions et les moyens ne sont pas les mêmes dans tous les départements.

En tous cas, toutes ces BCP ne semblent pas craindre les remises en cause et n'ont pas hésité à se lancer au niveau régional dans une réflexion globale sur la formation, ses enjeux et son avenir.

IV Premier bilan régional : L'union fait la force

En 1987, l'heure a déjà sonné d'un premier bilan et de certaines remises en question, sur un plan non-seulement individuel mais régional. Les huit partenaires ont en effet entrepris de confronter leurs expériences respectives, et si d'inévitables divergences sont apparues, cela a permis une certaine évaluation des résultats et une redéfinition des objectifs. Des projets d'harmonisation ont été étudiés, et la réflexion menée sur deux questions épineuses, la professionnalisation des bénévoles et le financement des stages, a mis en lumière la nécessité d'une coopération au moins régionale.

A/ Evaluation et réajustement

a) Des résultats positifs

Les difficultés éprouvées par certaines stagiaires ne peuvent occulter un bilan qui, pour tous les partenaires, est d'ores et déjà positif.

1) Une promotion incontestable

C'est le premier effet positif de la formation : Pour les stagiaires elles-mêmes qui se sentent revalorisées vis à vis de la

BCP, du public et des élus locaux et qui ont plus de poids pour défendre et promouvoir leur bibliothèque, mais aussi pour la BCP et tous ses relais dont le rôle culturel est mieux reconnu.

Même si en soi il n'ajoute rien aux compétences des lauréates, l'obtention du diplôme est ici essentielle, surtout si l'on a le sens de la publicité. Sur ce point la palme revient à l'Ardèche dont la réputation n'est plus à faire : cérémonies officielles en présence des élus, photographies dans la presse régionale, rien n'est épargné pour promouvoir les diplômées !

Ceci a parfois des conséquences très concrètes, telles l'ouverture d'une petite bibliothèque municipale ou la création d'un poste, et ne doit donc pas être négligé.

2) *Un service amélioré*

Même après quinze jours de stage, on peut observer des résultats concrets. Sans révolutionner le mode de fonctionnement des relais, les notions acquises facilitent les tâches des responsables en matière de gestion, de traitement des documents et leur permettent d'établir les statistiques réclamées en haut-lieu.

Mais surtout les bibliothèques s'ouvrent au public. Les dépositaires prennent conscience de certains besoins et désirs des lecteurs et sont mieux à même de les satisfaire : On voit des horaires d'ouverture s'élargir, des collections s'ouvrir à des genres naguère ignorés et des efforts sont faits en matière d'aménagement, de signalisation...

Résoudre les difficultés quotidiennes des responsables et mieux servir l'usager : Ces deux objectifs semblent donc en bonne voie de réalisation.

3) *Animation et coopération*

Les stagiaires, qui ignoraient souvent tout de l'animation en bibliothèque, apprennent à promouvoir leur relais en faisant vivre leur fonds, et après de premières tentatives un peu timides, certaines n'hésitent plus à monter une petite exposition ou à organiser une veillée de conte.

C'est alors que deviennent utiles les relations créées lors des stages : Les dépositaires pensent à demander aide et conseil à la BCP mais aussi à leurs collègues des villages voisins, et parfois s'associent entre elles pour réaliser une animation trop lourde pour une seule commune.

Un processus de coopération est donc en train de s'esquisser, coopération technique, matérielle et culturelle pour faire mieux vivre les bibliothèques et les communes, et déjà un espoir se profile, qui sera peut-être bientôt une réalité, celui d'un réseau de bibliothèques publiques rurales.

b) Vers un réajustement harmonisé ?

Les huit partenaires sont tombés d'accord sur la redéfinition des objectifs. Loin de vouloir "former des bibliothécaires en quinze jours", il s'agit de répondre aux priorités suivantes :

Valoriser le bénévole ; lui apporter le savoir théorique et pratique nécessaire pour faire fonctionner et mettre en valeur sa bibliothèque ; l'ouvrir à d'autres approches du livre, d'autres équipements ou professions pour le situer dans un contexte culturel plus large.

Le programme devrait donc se répartir également entre la formation administrative et politique, la gestion et l'animation, les aspects littéraires et culturels.

Quant à la forme idéale, ce serait celle d'un stage de dix jours, c'est à dire de 70 à 80 heures, avec un nombre de stagiaires limité à vingt, conditions nécessaires à l'établissement d'échanges réels et de relations durables. Les sessions décentralisées ne sont pas pour demain, faute de moyens, mais doivent rester l'objectif d'un avenir meilleur.

Le choix des intervenants, enfin, est important : issus d'horizons professionnels divers, ils doivent surtout posséder les qualités pédagogiques nécessaires pour transmettre l'essentiel de leur savoir et de leurs convictions en un temps limité.

Sur cette base, des modulations locales sont certes bienvenues : L'harmonisation, loin d'être un but en soi, n'a de sens que si elle permet d'améliorer l'existant.

B/ Vers la fin du bénévolat ?

La formation, même si, hélas, elle ne conditionne pas toujours les créations de postes, reste l'élément de base d'une professionnalisation digne de ce nom, et c'est là que l'harmonisation

et la coopération vont s'avérer cruciales.

a) La fin d'une époque

Faut-il professionnaliser les bénévoles ? Les créations de postes sont elles le but de la formation ? La question est posée, certains estimant qu'il serait dommage, dans un élan purement corporatiste, de mépriser la valeur sociale du bénévolat. Il ne s'agit pas de cela, mais il faut reconnaître deux faits : D'une part, les bénévoles aspirent presque toutes, avec plus ou moins d'espoir, à un poste salarié et c'est en partie pour cela qu'elles se forment ; d'autre part, la seule garantie d'un véritable service public avec tout ce que cela implique reste la création de postes municipaux ou, solution d'avenir, intercommunaux.

b) Le règne de l'anarchie

Pour l'instant, la professionnalisation reste d'ailleurs à l'état de quasi-utopie : Pour 1987, on pourrait en effet espérer pour la région Rhône-Alpes la création d'environ trois ou quatre postes dans des communes de moins de dix-mille habitants !

De plus, il n'y a aucune règle en la matière : TUC, vacations communales, postes communaux généralement à temps partiel, postes intercommunaux, tout existe, et salaire ne rime pas forcément avec qualification. Il n'y a aucun critère unique de recrutement : CAFB, diplôme d'employé de bibliothèque, petit concours local, tous les chemins peuvent mener à un poste et l'on se demande vraiment quel est le rôle des stages dans ce contexte !

Il semble donc urgent de mettre en place une politique plus cohérente au niveau de la région.

c)Ebauche d'une politique régionale

La première condition d'une professionnalisation cohérente serait l'institution d'un diplôme unique, intermédiaire entre le CAFB et le diplôme d'employé, que l'on pourrait proposer à tout maire susceptible de créer un poste. Le diplôme ABF, insatisfaisant et qui n'est pas reconnu officiellement, ne peut jouer ce rôle : Il faudrait donc le redéfinir en fonctions des objectifs, puis tenter de le faire reconnaître, sinon officiellement, ce qui n'est pas pour demain, au

moins par l'ABF. Rien n'empêche d'ailleurs les BCP, avec ou sans son aval, de commencer à mettre ces projets en oeuvre sur le plan régional.

Ce diplôme unique aurait le double avantage de fournir aux communes un critère incontestable de recrutement, et aux BCP un justificatif pour réclamer des créations de postes.

C/ L'argent : Le nerf de la formation

Sans entrer dans les détails, on aperçoit là aussi immédiatement l'intérêt d'une politique régionale.

a) Le coût de la formation

Le manque de données complètes sur ce sujet ne permet pas de faire une évaluation précise, mais on peut donner quelques indications. Le coût total d'un stage se répartit ainsi :

- Droits à verser éventuellement à l'ABF pour les frais d'assurance et d'organisation de l'examen : 350 F par stagiaire.
- Frais d'organisation et de réalisation du stage : Fournitures, communications, intervenants extérieurs (les locaux, fournis par la BCP ou ses partenaires locaux, sont gratuits).
- Temps de travail du personnel de la BCP pour la préparation et l'encadrement.

Pour donner deux exemples, le stage drômois revient à 1100 F par stagiaire, celui de Haute-Savoie à 3500 F.

b) Les ressources

Pour éviter que les stagiaires et la BCP ne supportent des frais trop importants, les efforts vont dans deux directions :

- Diminuer les coûts, en ayant recours aux locaux disponibles, à des intervenants internes ou bénévoles et en limitant le nombre de stagiaires : mais ce n'est qu'un palliatif préjudiciable à la qualité des stages.

- Rechercher des ressources :

La BCP et les "Associations d'amis", les communes volontaires et parfois les stagiaires elles-mêmes se partagent les droits ABF.

Quant au reste, la variété et le nombre des bailleurs de fonds sont signe de faiblesse : La DLL a cessé d'intervenir, la subvention de la

DRAC s'amenuise, surtout une fois divisée en huit. Les autres sources diffèrent selon les départements : Certains conseils généraux accordent une subvention, le CFPC (Centre de Formation des Personnels Communaux) peut être une manne providentielle s'il accepte de considérer ce type de formation comme de son ressort, enfin d'autres organismes plus locaux apportent parfois leur concours : Associations proches de la BCP ou organismes de formation professionnelle.

c) Pas d'avenir sans coopération régionale

La solution la plus durable, valable pour tous les départements, serait le financement par le CFPC. Il faudrait donc, pour couper cours aux refus des CFPC départementaux, négocier directement avec le CFPC régional : D'où, encore une fois, l'utilité de définir un diplôme unique, permettant d'obtenir, avec la validation de la formation, un financement assuré.

Ainsi, la reconnaissance officielle d'un diplôme, loin de refléter une vanité inutile, s'avère essentielle non-seulement sur le plan politique, mais comme gage de l'efficacité de la formation : L'assurance d'un financement est en effet la condition de son développement et de son adaptation aux objectifs fixés.

CONCLUSION

Aujourd'hui, la coopération n'existe encore que sur le papier et dans les têtes. Cependant, ce premier bilan reste positif : Souhaitons donc que le processus entamé conduise à une véritable politique régionale de formation des responsables de relais.

Quant à l'avenir, contrairement à certaines craintes, la formation a encore de beaux jours devant elle ; en effet, la tendance encore faible à la professionnalisation, si elle s'accroît, suscitera sans doute des vocations. D'autre part, les bibliothèques rurales sont en plein développement et recèlent donc un certain nombre d'emplois potentiels, pour des personnes qu'il faudra bien former.

Enfin n'oublions pas qu'un stage n'est qu'une formation de base, qui risque rapidement, si l'évolution actuelle se poursuit, de se révéler insuffisante : on peut alors imaginer des stages spécialisés, des sessions de recyclage, des formules réduites, que sais-je encore ?

La tâche des BCP ne fait donc que commencer, mais déjà, alors que leur rôle classique de "distributrice de livres" s'estompe, provoquant certaines inquiétudes pour l'avenir, se profile à l'horizon l'image de la BCP de demain, qui s'inscrit tout à fait dans la tendance actuelle de modernisation des bibliothèques françaises :

Pivot d'un réseau départemental de Lecture Publique où toutes les bibliothèques, quelle que soit leur taille, coopéreront activement, la BCP sera toujours prête à apporter à chacun matériel, aide et conseil en tous genres : De la documentation à l'animation en passant par la formation, l'aménagement, etc...

Les bibliothécaires auront-ils leur place dans un tel organisme ? Seulement s'ils acceptent de changer eux aussi, ce qui, aujourd'hui, ne paraît pas impossible...

Il ne s'agit pas là de rêver, mais de préparer un avenir qui risque d'arriver plus vite que prévu, et dans lequel les petites bibliothèques (bientôt) publiques auront la place qu'elles méritent : Il apparaît en effet de plus en plus que sans elles, les notions de coopération et de réseaux ne seront que des mots vides.

NOTES

1) L'étude porte en fait sur 7 BCP, celle de Savoie n'ayant fourni aucun renseignement. L'enquête a été menée de la façon suivante :

- 3 responsables de BCP ont été interviewés oralement, sur la base d'une liste de questions non directives.
- Sur les 5 autres, qui ont reçu la même liste de questions, 2 ont renvoyé une réponse complète, 2 ont fourni des documents préétablis (articles de presse, programmes), 1 n'a pas répondu, celle de la Savoie : On sait par ailleurs que cette BCP n'a pas encore mis en place de stage de formation, mais qu'elle suit de près les autres expériences et a participé aux réunions régionales.

2) Il y a cependant des exceptions notables : Ainsi la responsable de la bibliothèque Victor Hugo de Seyssel (Ain et Haute-Savoie) est traductrice en serbe et croate auprès de la cour d'appel de Chambéry !

3) LAC : Lecture, Animation, Communication. Cette association, autonome même si elle a été créée en partie grâce à la BCP, réunit un grand nombre de bibliothèques petites et moyennes de Haute-Savoie qui essaient de coopérer entre elles. LAC effectuée, en collaboration ou non avec la BCP, un gros travail d'aide en matière de formation et d'animation.

4) Voici à titre d'exemple le programme de l'Ardèche, calqué sur celui de l'ABF :

- Le livre et les bibliothèques : Points de repère historiques.
- L'administration des bibliothèques publiques.
- Autres bibliothèques publiques.
- Production et diffusion du livre.
- Livres : Sélection et acquisition.
- Traitement du livre.
- Indexation, cotation et catalogage.
- Les périodiques.
- L'audiovisuel.
- Fonds locaux, fonds anciens et documents graphiques.
- Inscription des lecteurs.
- Systèmes de prêt.
- L'animation.
- Implantation et aménagement des bibliothèques.

5) CEFREP : Centre d'Etude, de Formation et de Recherche pour les Entreprises et les Professions. Responsable: C. Herbillon (Tel: 76.08.00.74).

6) Le CEFREP, par exemple, finance en grande partie les stages Olivre; le DELFRA (Développement Local et Formation en rhône-Alpes) accorde parfois une aide; LAC intervient en Haute-Savoie, etc...

BIBLIOGRAPHIE

-Les textes officiels :

Direction du Livre et de la Lecture. Circulaire DLL6 n° 1705 du 17 juillet 1978.

Direction du Livre et de la Lecture. Circulaire DLL6 n° 85 2316 du 1^{er} août 1985.

-Le manuel de base :

Association des Bibliothécaires Français, section des Bibliothèques Publiques. Le métier de bibliothécaire : cours élémentaire de formation professionnelle. 7^e ed. Paris, Promodis, 1983.

-Sur les bénévoles elles-mêmes :

Bouchard, M. La place des bénévoles dans une BCP. Bulletin des bibliothèques de France, 1986, n°3-4, p.p.244-245.

-Sur la région Rhône-Alpes :

A défaut de littérature sur les expériences régionales, on peut consulter à toutes fins utiles le mensuel Actualité Rhône-Alpes du livre, publié par l'Office Rhône-Alpes du Livre, où paraissent des informations pratiques sur les stages de formation, ainsi que toute la littérature grise constituée par les publications plus ou moins confidentielles des BCP et de leurs partenaires (ORAL, CEFREP, DELFRA par exemple).





* 9 5 4 6 4 6 B *